

à ce même district et l'envoyer de l'autre côté de l'océan, donner des conférences de nature à corroborer les renseignements de l'agent permanent. De cette façon l'Angleterre se trouverait organisé sur un bon pied et nous aurions des résultats tout différents de ceux que nous avons aujourd'hui.

*Par l'hon. M. Carling :*

Q. En combien de districts croyez-vous qu'il conviendrait de diviser l'Angleterre et l'Irlande ?—R. Cela dépendrait naturellement des sommes que le gouvernement voterait pour l'immigration.

Q. Mais supposez que vous ayiez l'argent nécessaire ?—R. Dix ou douze districts suffiraient.

Q. Combien faudrait-il d'agents permanents ?—R. Il faudrait des agents permanents chargés de voyager d'un bout de l'année à l'autre, de faire des assemblées et de voir à ce que les agents des compagnies de steamers aient tous les renseignements convenables au sujet de notre pays.

Q. N'est-il pas à votre connaissance que nos agents actuels en Angleterre et en Irlande distribuent aux compagnies de navigation des milliers de brochures et de cartes concernant le Canada ?—R. Je sais cela. Mais il faudrait de plus, à mon avis, que les agents seraient vus personnellement de temps à autre par les agents de district que je propose. Ces derniers pourraient, en dehors des conférences qu'ils seraient obligés de donner, faire un service analogue à celui des agents chargés, en ce pays, de procurer des passagers aux compagnies qui les emploient. Ils pourraient tenir les agents des compagnies de steamers au courant de ce qui se passerait dans leurs districts respectifs, et se tenir eux-mêmes parfaitement renseignés sur tout ce qui les concerne.

*Par M. Bain :*

Q. Connaissez-vous quelque chose de l'émigration continentale ? Se trouve-t-elle comprise dans vos attributions ?—R. Non. Je crois néanmoins qu'il y aurait quelque chose à faire à ce sujet. J'ai reçu une lettre d'un monsieur de Norvège dans laquelle il me dit qu'en 1889, il a émigré 80,000 personnes de Suède et de Norvège ; il n'en est venu que fort peu au Canada.

*Par le Dr Sproule :*

Q. Au sujet des agents des compagnies de steamers, il est tout naturel qu'ils aient intérêt à diriger les immigrants vers notre pays ; mais pensez-vous qu'il serait à propos de leur offrir quelque encouragement de nature à les engager à agir plus directement sur les voyageurs qu'ils procurent à leurs compagnies ?—R. Je crois que le système d'accorder des primes de tant par émigrant est un mauvais système en autant qu'il nous amène souvent une classe de personnes dont nous n'avons aucun besoin. Ces agents de steamers ont toujours de leurs compagnies une commission pour les passagers qu'ils leur procurent, quelque soit leur destination ; mais en dehors de cela je regarderais comme une très bonne chose d'accorder le passage gratuit à la classe des domestiques, avec certaines restrictions. Nous n'avons jamais chez nous, assez de cette classe d'immigrants pour satisfaire aux demandes, et l'on peut dire la même chose, je crois, de toutes les parties de la confédération.

Q. Que pensez-vous des ouvriers ?—R. Je crois que les abus peuvent être très fréquents au sujet de cette classe d'immigrants, et que l'on peut s'en procurer un assez grand nombre pour la demande, sans l'assistance du gouvernement.

*Par l'hon. M. Carling :*

Q. Parlez-vous des ouvriers de ferme ou des ouvriers en général ?—R. Si l'on devait donner assistance aux ouvriers de ferme, il faudrait le faire d'après le système employé pour la colonisation et non d'après celui de l'immigration.

*Par le Dr Sproule :*

Q. Du moment qu'ils viendraient avec leurs familles, on ne les considérerait guère comme des ouvriers. Ne croyez-vous pas qu'il voudrait tout autant encourager les compagnies de steamers en leur accordant les primes ?—R. Toute la question se réduit en somme à une affaire de commission.